



# TruLock® Light Activated Bracket Adhesive

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (UE) 2020/878

### SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Product identifier

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Trulock Light Activated Bracket Adhesive  
Autres moyens d'identification : Light Cure Adhesive Paste

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/du mélange : Adhésif orthodontique

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Réserve à un usage professionnel

#### 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

|   |  |
|---|--|
| <b>Fabricant/Importateur/Représentant/Utilisateur/Distributeur :</b><br>RMO<br>2165 Earlywood Drive<br>Franklin, IN 46131 USA<br>SRN #: US-MF-00003482<br>T 1 800 525 6735<br><a href="mailto:customerservice@rmortho.com">customerservice@rmortho.com</a><br><a href="https://rmortho.com/">https://rmortho.com/</a> | <b>FDA Registration:</b><br>Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 /<br>Règles et réglementations<br><br>FDA Registration: 1718476   |
| <b>Sponsor australien :</b><br>AB Orthodontics PTY LTD<br>13/15 Collins St<br>Melbourne VIC 3000<br>Australia<br>T +61 3 9650 2526  | <b>Représentant de la CE :</b><br>RMO Europe<br>300 rue Geiler de Kaysersberg<br>67411 Illkirch Cedex France<br>SRN #: FR_AR_000003900<br>T +33 3 88 40 67 40<br><a href="https://www.rmoeurope.com/">https://www.rmoeurope.com/</a> |

#### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec  
800-424-9300 (Domestique)  
1-703-527-3887 (En dehors des États-Unis)

### SECTION 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification according to Regulation (EC) No. 1272/2008 [CLP]

Irritation de la peau, Catégorie 2 H315  
Irritation des yeux, Catégorie 2 H319

##### Effets physico-chimiques, sanitaires et environnementaux néfastes

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

# TruLock® Light Activated Bracket Adhesive

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (UE) 2020/878

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mot de signal (CLP) :

Avertissement

Contenus :

N/A

Mentions de danger (CLP) :

H315 - Provoque une irritation de la peau

H319 - Provoque une grave irritation des yeux

Conseils de prudence (CLP) :

P264 - Se laver soigneusement les mains après manipulation

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - En cas de contact avec les yeux : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

P321 - Traitement spécifique (voir section 4)

P332+P313 - En cas d'irritation de la peau : Obtenir un avis médical/une attention particulière

P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin

P362 - Enlever les vêtements contaminés

### 2.3. Autres risques

Aucune connue.

Le mélange ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement REACH pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas identifié comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

## SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

| Nom  | Identifiant du produit | %     | Classification selon Regulation (EC) No. 1272/2008 [CLP]                  |
|--|------------------------|-------|---|
| Acide 2-prop no que, 2-m thyl-, ester de 1,6-hexanediyile  | CAS # 6606-59-3        | 5-10  | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Irrit. 2B, H320<br>Spec Target Organ Tox. H335 |
| Acide 2-prop no que, ester de 2-m thyl-,(1-m thyl thylid ne)bis(4,1-ph nyl neoxy(2-hydroxy-3,1- propanediyl) | CAS # 1565-94-2        | 10-15 | Skin Irrit. 3, H316<br>Eye Irrit. 2B, H320                                |

Texte intégral des déclarations H et EUH : voir section 16

## SECTION 4: First aid measures

### 4.1. Description of first aid measures

Mesures de premiers secours générales

: Pas de données

Premiers soins après inhalation

: Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, demander à du personnel qualifié d'administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et obtenir des soins médicaux immédiats.

Premiers soins après contact avec la peau

: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Premiers soins en cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux de la victime avec de grandes quantités d'eau pendant plusieurs minutes, en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Premiers soins après ingestion

: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente ou somnolente. Consulter immédiatement un médecin.

# TruLock<sup>®</sup> Light Activated Bracket Adhesive

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (UE) 2020/878

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

|  |  |
|--|--|
| Symptômes/blessures                          | : Ne devrait pas présenter de danger significatif dans les conditions normales d'utilisation prévues |
| Symptômes/blessures après inhalation         | : Pas de données   |
| Symptômes/effets après contact avec la peau  | : Peut entraîner une sensibilisation de la peau.   |
| Symptômes/effets après contact avec les yeux | : Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.  |
| Symptômes/blessures après ingestion          | : Peut être nocif en cas d'ingestion.  |

### 4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires

Si un avis médical est nécessaire, ayez à portée de main l'emballage ou l'étiquette du produit.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés   | : Utiliser de la mousse chimique, du CO <sub>2</sub> , de la poudre chimique sèche, de l'eau pulvérisée. Remarque : l'eau peut s'avérer inefficace pour éteindre l'incendie. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Pas de données   |

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Risque d'incendie             | : Le matériau peut brûler s'il est exposé à une flamme |
| Risque d'explosion Réactivité | : Pas de données                                       |
|                               | : Pas de données                                       |

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un équipement d'urgence complet et un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé.



Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour le personnel non urgent

Équipements de protection :



Procédures d'urgence

: Éliminer toutes les sources d'inflammation, telles que les flammes nues, les appareils produisant des étincelles, les veilleuses, etc. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection appropriés comme décrit dans la section 8.

#### 6.1.2. Pour les intervenants en cas d'urgence

Procédures d'urgence

: Éliminer toutes les sources d'inflammation, telles que les flammes nues, les appareils produisant des étincelles, les veilleuses, etc. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection appropriés comme décrit dans la section 8.

# TruLock<sup>®</sup> Light Activated Bracket Adhesive

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (UE) 2020/878

Équipements de protection :



### 6.2. Précautions environnementales

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau. Signaler les rejets comme l'exigent les autorités locales, régionales et nationales. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection appropriés comme décrit dans la section 8.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : pas de données  
Méthodes de nettoyage : Nettoyer avec un matériau absorbant et enlever les résidus avec une lingette humide imbibée d'alcool. Rincer la zone de déversement avec de l'eau. Utiliser des outils et des équipements qui ne produisent pas d'étincelles.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 et 13

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Général : Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Porter des vêtements et un équipement de protection comme décrit dans la section 8. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Se laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Storage conditions : Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri de la chaleur, de la lumière directe du soleil et de toute source d'ignition. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Garder le récipient fermé pour éviter toute contamination.  
Produits incompatibles : Pas de données

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Pas d'utilisation finale spécifique.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et valeurs limites biologiques

Aucune information supplémentaire n'est disponible

#### 8.1.2. Procédures de surveillance recommandées

Aucune information supplémentaire n'est disponible

#### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Aucune information supplémentaire n'est disponible

#### 8.1.4. DNEL et PNEC

Aucune information supplémentaire n'est disponible

#### 8.1.5. Bande de contrôle

Aucune information supplémentaire n'est disponible

# TruLock<sup>®</sup> Light Activated Bracket Adhesive

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (UE) 2020/878

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Des fontaines oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle.

#### 8.2.2. Équipement de protection individuelle

##### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle :

Lunettes de sécurité. Gants.



##### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

###### Protection des yeux :

Des lunettes de protection contre les produits chimiques doivent être portées si nécessaire pour éviter tout contact avec les yeux.

##### 8.2.2.2. Protection de la peau

###### Protection des mains :

Porter des gants imperméables tels que du caoutchouc naturel ou du néoprène si nécessaire pour éviter tout contact avec la peau. Consulter le fournisseur de gants pour connaître l'épaisseur et le temps de pénétration.

##### 8.2.2.3. Protection respiratoire

###### Protection respiratoire :

Aucun ne devrait être nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées, il convient d'utiliser un respirateur homologué ou un respirateur à adduction d'air. Le choix et l'utilisation du respirateur doivent être basés sur le type, la forme et la concentration du contaminant. Respecter les réglementations en vigueur et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

##### 8.2.2.4. Risques thermiques

Aucune n'est requise.

#### 8.2.3. Contrôles de l'exposition environnementale

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| Etat physique                   | : Pas de donnée   |
| Couleur                         | : Pas de donnée   |
| Apparence                       | : Pâte            |
| Odeur                           | : Caractéristique |
| Seuil d'odeur                   | : Pas de donnée   |
| Point de fusion                 | : Pas de donnée   |
| Point de congélation            | : Pas de donnée   |
| Point d'ébullition              | : Pas de donnée   |
| Inflammabilité                  | : Pas de donnée   |
| Limite inférieure d'explosivité | : Pas de donnée   |
| Limite supérieure d'explosivité | : Pas de donnée   |
| Point d'éclair                  | : Pas de donnée   |
| Température d'auto-inflammation | : Pas de donnée   |
| Température de décomposition    | : Pas de donnée   |
| pH                              | : Pas de donnée   |

# TruLock<sup>®</sup> Light Activated Bracket Adhesive

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (UE) 2020/878

|  |                           |
|--|---------------------------|
| pH de la solution                              | : Pas de donnée           |
| Viscosité cinématique                          | : Pas de donnée           |
| Solubilité                                     | : Insoluble dans l'eau    |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas de donnée           |
| Tension de vapeur                              | : Pas de donnée           |
| Pression de vapeur à 50°C                      | : Pas de donnée           |
| Densité  | : Pas de donnée           |
| Densité relative                               | : 1.85 g/cc @ 25°C / 77°F |
| Densité de vapeur relative à 20°C              | : Pas de donnée           |
| Taille des particules                          | : Pas de donnée           |
| Gravité spécifique                             | : Pas de donnée           |

## 9.2. Autres informations

### 9.2.1. Informations relatives aux classes de danger physique

Aucune information supplémentaire n'est disponible

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information supplémentaire n'est disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable à température ambiante et dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température et pression normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut se produire en grandes quantités.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

Températures élevées, sources de lumière visible, agents oxydants puissants. Tenir à l'écart de la lumière du soleil et des flammes nues.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone en cas de combustion.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

|   |  |
|---|--|
| Toxicité aiguë (orale)                  | : Non classé                                     |
| Toxicité aiguë (dermique)               | : Non classé                                     |
| Toxicité aiguë (inhalation)             | : Non classé                                     |
| Corrosion/irritation de la peau         | : Provoque une irritation de la peau             |
| Lésions/irritations oculaires graves    | : Provoque une irritation grave des yeux         |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Peut provoquer une réaction allergique cutanée |
| Mutagénicité des cellules germinales    | : Non classé                                     |
| Cancérogénicité                         | : Non classé                                     |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé                                     |
| Mutagénicité des cellules germinales    | : Non classé                                     |
| Cancérogénicité                         | : Non classé                                     |
| Toxicité pour la reproduction           | : Non classé                                     |
| STOT - exposition unique                | : Non classé                                     |

# TruLock<sup>®</sup> Light Activated Bracket Adhesive

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (UE) 2020/878

### 11.2. Information on other hazards

No additional information available

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Aucune donnée disponible

Dangereux pour l'environnement aquatique, à court terme (aigu) : Aucune donnée disponible

Dangereux pour l'environnement aquatique, à long terme (chronique) : Pas de données disponibles

### Nom chimique et numéro CAS

|      |               |
|------|---------------|
| LC50 | Pas de donnée |
|------|---------------|

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Pas de données disponibles.

### 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Pas de données disponibles.

### 12.7. Autres effets indésirables

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produits d'élimination des déchets : Aucun n'est actuellement connu.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Éliminer conformément à toutes les réglementations nationales et locales.

Écologie - déchets

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément à ADR / IMDG / IATA / AND / RID

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N/A

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|                                   |                                |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| Nom d'expédition approprié (ADR)  | : Marchandises non dangereuses |
| Nom d'expédition approprié (IMDG) | : Marchandises non dangereuses |
| Nom d'expédition approprié (IATA) | : Marchandises non dangereuses |
| Nom d'expédition approprié (ADN)  | : Marchandises non dangereuses |
| Nom d'expédition approprié (RID)  | : Marchandises non dangereuses |

# TruLock<sup>®</sup> Light Activated Bracket Adhesive

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (UE) 2020/878

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : N/A

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : N/A

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : N/A

#### AND

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : N/A

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : N/A

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : N/A

Groupe d'emballage (IMDG) : N/A

Groupe d'emballage (IATA) : N/A

Groupe d'emballage (ADN) : N/A

Groupe d'emballage (RID) : N/A

### 14.5. Risques environnementaux

Dangereux pour l'environnement : N/A

Polluant marin : N/A

Autres informations : N/A

### 14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

#### Transport terrestre

Marchandises non dangereuses

#### Transport maritime

Marchandises non dangereuses

#### Transport aérien

Marchandises non dangereuses

#### Transport fluvial

Marchandises non dangereuses

#### Transport ferroviaire

Marchandises non dangereuses

### 14.7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Marchandises non dangereuses

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

#### 15.1.1. EU-Regulations

##### REACH Annex XVII (Restriction List)

Tous les composants nécessitant un enregistrement ont été préenregistrés.

##### REACH Annex XIV (Authorisation List)

Tous les composants nécessitant un enregistrement ont été préenregistrés.

# TruLock<sup>®</sup> Light Activated Bracket Adhesive

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (UE) 2020/878

### REACH Candidate List (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste des substances candidates de REACH.

### Règlement PIC (consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient aucune substance figurant sur la liste PIC (règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux).

### Règlement POP (polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants).

### Règlement sur l'ozone (1005/2009)

Ne contient aucune substance figurant sur la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone).

### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste des précurseurs d'explosifs (règlement UE 2019/1148 sur la commercialisation et l'utilisation des précurseurs d'explosifs).

### Règlement sur les précurseurs de drogues (273/2004)

Ne contient aucune substance figurant sur la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes).

#### 15.1.2. Réglementation nationale

##### Réglementation fédérale américaine

L'acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyl)] est inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.

##### Règlements internationaux

**Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) :** Les dispositifs médicaux ne sont pas soumis au SIMDUT.

**Loi canadienne sur la protection de l'environnement :** Ce produit est un dispositif médical et n'est pas soumis aux exigences de notification des produits chimiques. Cette FDS a été préparée selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.

**Inventaire européen des produits chimiques existants (EINECS) :** Ce produit est un dispositif médical et n'est pas soumis aux exigences de notification des produits chimiques.

**EU REACH :** Tous les composants nécessitant un enregistrement ont été préenregistrés.

**Inventaire australien des substances chimiques :** Ce produit est un dispositif médical et n'est pas soumis aux exigences de notification des produits chimiques. **Inventaire chinois des produits et substances chimiques existants :** Ce produit est un dispositif médical et n'est pas soumis aux exigences de notification chimique.

**Substances chimiques existantes et nouvelles au Japon :** Ce produit est un dispositif médical et n'est pas soumis aux exigences de notification chimique.

**Liste coréenne des produits chimiques existants :** Ce produit est un dispositif médical et n'est pas soumis aux exigences de notification chimique.

**Inventaire philippin des produits et substances chimiques :** Ce produit est un dispositif médical et n'est pas soumis aux exigences de notification chimique.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune n'est requise.

## SECTION 16 : Autres informations

### Indication des changements

| Section             | Poste modifié                             | Changements  | Commentaires  |
|---------------------|---|--|---|
| Toutes les sections | Remplace : SDS-028 Rev006, 9 octobre 2020 | Date de mise à jour : 11/23/2020<br>Document de contrôle des modifications : DCN 5626, 7155, 7727, 7808<br>Résumé de la révision : 10/7/17 Conversion de la FDS en FDS Reach. Mise à jour de toutes les sections.<br>1/28/20 Mise à jour de toutes les sections. 10/9/20 Supprimé le floride de sodium, qui n'est plus dans la formule. 11/23/20 Ajouté PN 303-0600. | Sources des données : US NLM ChemID Plus et HSDB, Substance SDS pour les composants, IUCLID Dataset EU Chemical Bureau, ESIS, sites web des pays pour les limites d'exposition professionnelle. |

# TruLock<sup>®</sup> Light Activated Bracket Adhesive

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (UE) 2020/878

| Texte intégral des déclarations H et EUH : |   |
|--|---|
| H315                                       | Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2  |
| H316                                       | Corrosion cutanée/irritation Catégorie 3  |
| H319                                       | Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A   |
| H320                                       | Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2B   |
| H335                                       | Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique ; Irritation des voies respiratoires Catégorie 3 |

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit dans le seul but de répondre aux exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme une garantie d'une quelconque propriété spécifique du produit.